

La Bataille de Verdun

Varia. La physionomie boche Par le Docteur Berrillon.

L'Ambulance. Les Allemands sont-ils les représentants d'une race spéciale, reconnaissable à des caractères physiques fixes et demeurant, par ce fait, différente des autres races?

La réponse à cette question a été donnée par les intéressés eux-mêmes. Non seulement les savants et les ethnographes allemands démontrent que les produits de leur pays sont des individus se rattachant, par des liens et par des caractères communs, à une race distincte, mais ils tirent de cette constatation un sentiment profond d'orgueil.

De cela, l'Allemand ne cesse de marquer un perpétuel étonnement: "Si on ne s'incline pas devant ma supériorité, dit-il, c'est qu'on l'envie!" Mais, fait singulier, tandis que les Allemands se proclament les représentants d'une race spéciale, il n'était pas rare, il y a encore peu de temps, de rencontrer des Français exprimant l'opinion suivante: "Mais, les Allemands... ce sont des gens comme les autres!"

En réalité, il y a plus de différence entre un Français et un Allemand qu'il peut en exister entre un chien et un loup, entre un lion et un tigre. Pour admettre qu'un Allemand soit un homme comme un autre, il ne faut jamais avoir en l'occasion de considérer un spécimen de la race allemande avec quelque peu d'attention.

Si l'on s'en tient aux signes physiques, le seul aspect d'un Allemand apprend qu'il est d'une race spéciale à laquelle, par opposition avec la race wèliche, dont nous sommes, il convient de donner le qualificatif de "race boche".

Examinons la tête d'un boche et tâchons par la pensée une ligne horizontale passant entre la lèvre supérieure et le nez, et divisant le visage en deux parties à peu près égales. Au-dessus se trouvent le front, le nez, les yeux, les oreilles; au-dessous il y a la bouche et le menton. En haut ce sont les organes représentatifs de la pensée et de l'intelligence; en bas se trouvent les organes qui correspondent aux appétits animaux.

En regardant un front boche, qui ne sera frappé de la forme mal arrondie de la boîte crânienne, des angles obtus qu'elle présente et de cet aspect particulièrement mal dégrossi qui, dans tous les temps, a valu aux Allemands, le qualificatif de "têtes carrées". D'une tête d'alouche et, par abréviation, d'une tête de boche, comme la désignaient les Alsaciens d'une façon si expressive, se dégage immédiatement une impression d'entêtement, de grossièreté, d'épaisseur intellectuelle et de brutalité. Ce front carré, mais sans largeur, sans hauteur, sans caractère de distinction ni de noblesse, au-dessus duquel s'élève sans transition ce dôme conique dont les Allemands se montrent d'ordinaire si fiers, est bien la représentation de l'instinct grossier qu'il renferme. Son seul aspect suffit à faire comprendre pourquoi il ne se dégage de ce cerveau ni élan de générosité, ni esprit de finesse, ni sentiment de justice ou de dignité.

leur attentif retrouverait toutes les différences qui séparent l'appareil orofaciel du chien d'arrêt français, de celui du levrier allemand ou du dogue poméranien. Chez le kronprinz la nature ne semble-t-elle s'être fait le malin le plus sympathique, sous la forme la plus saisissante, le blair de la race boche tout entière?

Reste la moitié inférieure de la face. Le développement marqué de la bouche, chez l'Allemand, est le symbole de la voracité de la race. L'ampleur et l'épaisseur des joues, l'étendue de la cavité buccale indiquent la prédominance de la fonction digestive et l'exagération des appétits inférieurs. Dans le menton en gaïchoche, dans la mâchoire protubérante des Allemands on retrouve le marteau et les tenailles propres à broyer les aliments et à faciliter la voracité. La vue de cette tête sur laquelle apparaissent, en caractères si évidents, tous les signes de l'instinctivité inférieure et brutale, vous apprend, d'un seul coup d'œil, que l'on est en présence d'un être qui, dans l'espèce humaine, correspond à ce qu'est le dogue d'Ulm dans l'espèce canine, c'est-à-dire à un homme de race boche.

Regardez-la fortement, cette tête carrée. Gravez dans votre souvenir l'impression de servilisme, de bassesse, de mensonge, de fausseté, d'hypocrisie, de goinfrerie, de voracité et de brutalité qui s'en dégage. Désormais vous serez fixé sur d'infériorité mentale et morale de la race boche et vous ne tolèrerez plus qu'on exprime devant vous l'opinion que "les Allemands... ce sont des gens comme les autres."

DOCTEUR BERRILLON. (A Continuer.)

Extraits de l'Histoire Générale et Anecdote de la Guerre de 1914

Par Jean Bernard, président de la Presse Associée de Paris. (Suite)

Des batteries allemandes d'obusiers de 15 — artillerie lourde de campagne — s'installent au plateau de Robermont et au Sart-Tilman; des deux côtés elles sont à l'abri du feu des forts. Le bombardement de Bressoux et de Liège a lieu de midi à 2 heures. Le génie belge détruit la plupart des ponts dans Liège et, vers midi et demi, le grand pont des Arches saute à son tour.

A 2 heures, alors que quelques projectiles avaient été tirés sur la citadelle, le colonel qui la commandait est enfermé; il avait été frappé subitement de folie et avait fait hisser le drapeau blanc.

A 3h. 30, arrivent en ville des parlementaires allemands. Ils déclarent qu'ils exigent la reddition de Liège — ville et forts.

Il leur est répondu par le général Lémann que, s'ils veulent occuper la ville, cela lui est parfaitement indifférent, et que, les forts étant intacts, ils ne se rendront pas.

"Tout ou rien," répond l'officier allemand, l'ancien attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne à Bruxelles. Il ajoute: — Si vous n'acceptez pas, la ville sera bombardée.

A 8 heures commence le bombardement de Liège. Toutes les heures, deux ou trois projectiles sont lancés sur la ville.

La veille, un aviateur belge qui survolait l'un des forts, ayant aperçu un avion allemand s'est précipité sur lui et est parvenu à le couper en deux; l'une des ailes du biplan allemand est tombée avec l'aviateur, qui a été tué sur le coup. L'aviateur belge a pu poursuivre sa route et continuer sa mission d'éclairage des airs.

Le vendredi 7 août, à 5 heures du matin, les Allemands entrent en ville; ils occupent le palais du Gouvernement provincial et se rendent à la citadelle.

Le comte Lammsdorf, chef d'état-major du Xe corps d'armée allemand — portant le titre de chef de l'armée de la Meuse — se présente à l'Hôtel de Ville pour parler à M. Kleyer, bourgmestre, afin qu'il l'accompagne à la citadelle où une conférence importante doit avoir lieu.

Le comte Lammsdorf déclare à la population de Liège qu'elle n'a pas à changer ses habitudes, qu'elle doit ouvrir les magasins et qu'elle n'a rien à craindre. Il termine en disant: — Vous êtes chez vous, Monsieur le Bourgmestre.

Les détails des circonstances dans lesquelles ces pourparlers fructueux eurent lieu sont empruntés à l'Indépendance Belge, qui les tenait d'un des acteurs de ce drame.

Le général Lémann se retire dans un fort. Le comte Lammsdorf déclare à nouveau, très nettement de la ville, il entend que les forts soient remis entre les mains de l'autorité militaire allemande; que, sans cela, le bombardement reprendra et continuera jusqu'à la reddition complète et sans conditions des forts.

Lémann et avec le Roi, s'ils le jugeaient à propos.

Le bourgmestre de Liège, très affecté de ce sort qu'on voulait réserver à la ville qu'il administre, s'empresse de rentrer à l'Hôtel de Ville où il réunit d'urgence quelques conseillers communaux et des notabilités parlementaires.

L'opinion générale est que la démarche indiquée doit être tentée et qu'il faut s'efforcer d'obtenir la remise des forts à l'autorité militaire allemande.

Un des personnages présents fait pourtant observer que les forts sont intacts et qu'il n'y a pas lieu, dès lors, pour le lieutenant général Lémann, d'en faire la remise. "La ville de Liège n'est pas, en réalité, dit-il, entourée d'une enceinte; elle ne peut être considérée comme place forte et la meilleure preuve en est dans l'occupation de la ville par les Allemands. Au surplus, ajoute-t-il, quelles que soient les circonstances douloureuses et lamentables qui pourraient en résulter pour la ville de Liège, il faut voir aussi l'intérêt supérieur du pays. Chaque jour d'arrêt des troupes allemandes devant Liège est une défaite pour l'ennemi."

Malgré ces observations, il fut décidé que Mgr. Rutten, évêque de Liège, M. Kleyer, bourgmestre, et M. Gaston Grégoire, député permanent, se mettraient ensuite en rapport avec le Roi.

(A Continuer.)

Bulletin Maritime

Table with columns: Steamer and destination, Mouillage, Point, etc. Includes entries for Anna, Andromeda, Antilles, etc.

BULLETIN FINANCIER

Table with columns: Colon, Sur Place, Midling, etc. Includes entries for Nouvelle-Orléans, Galveston, Mobile, etc.

Bons Divers

Table with columns: Street Railroads, American Cities, Birmingham, etc. Includes entries for American Cities 3-69, 97 1/2, 97 1/2, etc.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd

Advertisement for F. Laudumiey & Co., Ltd, featuring an image of a steam engine and text: "Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaulements 1108-1112 RUE NORD REMPARS PHONE 8EMLOCK 488"

Advertisement for "A VENDRE" (For Sale) with contact information for W. B. BONDHELD.

PETITES ANNONCES

DEMANDES. ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'annuaire de secours aux Belges, au prix de cinquante sous pièce. Vous gagnerez, en outre, par chaque annuaire vendu, Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants des Belges réfugiés. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrite au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."

A VENDRE. UNE BATISSE en briques à trois étages, No. 225 rue Conti entre les rues Bourbon et Royal. Bon rapport. S'adresser 520 rue Conti, 15 av-11

PERSONNEL. COL. RUGUES J. de la Vergne a été nommé au poste de commandant au Bureau de l'Abelille, 50 rue Conti. Téléphone Main 2487.

VAPEURS

Advertisement for "LIGNE FRANÇAISE" (French Line) shipping service, listing routes to New York, Havre, and other ports.

Advertisement for "CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS" featuring a star logo and contact information for Paul Gelpi & Fils.

ANNONCE JUDICIAIRE

ORDRE DE COUR. L'opinion Jansen vs. Ses Créanciers. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,011 — Division R — Considérant la pétition ci-dessus et l'art. 1417, et le tableau ci-joint vérifié de l'actif et du passif, qui y est annexé et consigné au dossier.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Grace Norton Hernandez. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 119,951 — Division E — Attendu que Mme Grace Hernandez, épouse de William P. Voorhes, décédée autorisée dans le but d'obtenir le bénéfice de la loi de Liège, a été nommée administratrice dans la succession de Mme Grace Norton Hernandez, décédée. Intéressé: COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 119,951 — Division E — Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des raisons à valoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Succession de George E. Ralnd

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 119,929 — Division R — Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des raisons à valoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Succession de Thomas J. McEvoy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,211 — Division D — Attendu que John Joseph McEvoy a été nommé administrateur dans la succession de Thomas J. McEvoy, décédé. Intéressé: COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,211 — Division D — Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des raisons à valoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Succession de Thomas J. McEvoy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,211 — Division D — Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des raisons à valoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Advertisement for "CHEMINS DE FER" (Railways) listing arrival and departure times for Gulf Coast Lines, N. O., T. & M. R. R., and Louisiana Southern R. R.

Advertisement for "New Orleans Great Northern R. R." listing routes and schedules to various destinations.

Advertisement for "New Orleans Southern and Grand Isle Railway" listing routes and schedules.

Advertisement for "Southern Pacific Company" listing routes and schedules.

Advertisement for "Texas and Pacific R. R." listing routes and schedules.

Advertisement for "Yazoo and Mississippi Valley R. R." listing routes and schedules.

Advertisement for "Illinois Central R. R." listing routes and schedules.

Advertisement for "Louisiana Railway and Navigation Company" listing routes and schedules.

Advertisement for "Queen and Crescent R. R." listing routes and schedules.

Advertisement for "Louisville and Nashville R. R." listing routes and schedules.

Advertisement for "New Orleans Southern and Grand Isle Railway" listing routes and schedules.

Advertisement for "TOITURES" (Roofing) listing services and contact information for B. V. Redmond & Son.

Advertisement for "CHEMINS DE FER" (Railways) listing routes and schedules.

Advertisement for "EXCURSIONS" (Excursions) listing train services and contact information for B. V. Redmond & Son.

Advertisement for "SAINT TAMMANY" listing services and contact information.

Advertisement for "Une vraie Villégiature Préparée" listing services and contact information.

Advertisement for "GULF COAST LINES" listing services and contact information.

Advertisement for "Le Train de New York" listing routes and schedules.